



Déclaration liminaire au CHSCT27 du 21 juin 2022

Évreux, le 21 juin 2022

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis ce jour pour le 2ème CHSCT de l'année. Parmi les points à l'ordre du jour, figure la note d'orientations ministérielles 2022. **Solidaires Finances** est en accord avec les principes posés de prévention, d'anticipation et de vigilance concernant la sécurité et les conditions de travail. Néanmoins nous regrettons que ce soit encore chercher à développer des politiques de réparation sans intervenir en amont sur les causes profondes de la dégradation de la santé et des conditions de travail des agents et des agentes des Finances.

Si la crise sanitaire et la mise en place du NRP ont précipité le déploiement du télétravail, celui-ci doit être articulé autour de l'organisation du travail. Il doit aussi veiller au maintien des collectifs de travail et à ne pas dégrader les conditions de travail des collègues.

Ainsi, tant que le ministère supprimera de manière massive et dogmatiques des emplois et n'en reconnaîtra pas les conséquences néfastes sur la santé des agents et des agentes, tant qu'il n'intégrera pas les conséquences des transformations profondes actuelles et ne prendra pas en compte les effets à long terme du Covid sur la santé des personnels alors, inexorablement, les conditions de travail se dégraderont.

Le déploiement du dispositif ministériel de veille et de soutien, élargi à l'ensemble des réorganisations mises en œuvre dans les directions, passe par des moyens financiers et humains conséquents. En cette période pandémique, nos actrices et acteurs de prévention ont démontré toute leur importance aussi bien auprès de la Direction que des agents et des agentes. Même si son application apparaît tardive dans notre Direction où le NRP a déjà eu lieu, il semble plus que nécessaire de le mettre en place pour les collègues subissant encore les effets des restructurations.

Le Médecin du Travail a réalisé, malgré des conditions dégradées, ses missions et a su répondre aux demandes urgentes liées à la crise sanitaire. Cette situation démontre la nécessité de disposer d'un Médecin du Travail à plein temps pour notre Direction.

Solidaires Finances se félicite de l'organisation, demandée depuis des années, d'un groupe de travail sur la traçabilité amiante qui aboutira à la rédaction de fiches d'exposition pour les personnels concernés sur les dernières décennies.

Solidaires Finances se réjouit d'avoir enfin été entendu sur l'organisation des visites préalables avant travaux, réclamées à maintes reprises, permettant de façon générale de signaler les problématiques spécifiques à chaque site.

Si **Solidaires Finances** se réjouit du désamiantage sur le site de Pont-Audemer, nous regrettons que cette politique volontariste ne soit pas appliquée sur tous les sites, comme nous l'avons maintes fois demandé. A Louviers, les solutions alternatives réalisées ne sont que temporaires, insatisfaisantes et sources d'incertitude pour les agents et les agentes.

Enfin, **Solidaires Finances** vous demande quelles mesures vont être adoptées dans le cadre du plan canicule 2022 et notamment son articulation avec le protocole Covid toujours en place.

Les représentants de **Solidaires Finances** au CHSCT de l'Eure.